



APPEL À CANDIDATURE 5e édition des trophées « Madame Artisanat » : inscription avant le 9 janvier 2024 !

Paris, 29 novembre 2023 – Pour valoriser les parcours de femmes engagées et susciter des vocations, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) lance la cinquième édition du prix « Madame Artisanat », avec le soutien du groupe AXA. C'est également l'occasion de réaffirmer que le réseau des CMA est là pour accompagner toutes celles qui souhaitent rejoindre ces métiers et ce, à chaque étape de leurs projets.



Après quatre éditions riches de leçons, partagées par des femmes dirigeantes d'entreprise artisanale et des jeunes talents du secteur, le réseau des CMA est déterminé à faire de cette cinquième édition un nouveau levier d'inspiration pour celles qui envisagent de se lancer dans les métiers de l'artisanat, en empruntant le chemin de l'entrepreneuriat ou de la formation par apprentissage. La quatrième édition a été une année record avec plus de 460 candidatures réceptionnées.

« L'artisanat offre de nombreuses opportunités et permet à chacun de se réaliser dans des métiers de passion. Les femmes y ont bien sûr toute leur place et qui mieux que les CMA et leurs 137 CFA pour les former aux métiers de l'artisanat - dont la féminisation est bien réelle - et les accompagner dans la concrétisation de leur projet de création ou de reprise d'entreprise. Les femmes qui seront récompensées lors de cette nouvelle édition sont la preuve que l'on peut s'épanouir et réussir dans l'artisanat. Je souhaite que leurs parcours suscitent de nombreuses vocations et donnent envie, à toutes celles qui s'interrogent sur leur avenir, de rejoindre l'artisanat. »
souligne Joël Fourny, président de CMA France.

L'engagement du groupe AXA à promouvoir des actions en faveur de l'inclusion des femmes dans le secteur de l'artisanat participe à l'ambition des trophées qui peuvent également compter sur le parrainage de Nathalie Schraen-Guirma, chroniqueuse et animatrice TV et le soutien des réseaux féminins « Bouge Ta Boîte » et « FCE France ».

Les cheffes d'entreprise artisanale, les collaboratrices et les apprenties sont appelées à candidater dès maintenant, avec l'aide de leur CMA, dans les catégories suivantes :

#1 - Trophée Madame **Artisanat**

récompense une cheffe d'entreprise artisanale depuis au moins 3 ans

#2 - Trophée Madame **Apprentie**

récompense une apprentie en formation dans l'un des CFA du réseau CMA

#3 - Trophée Madame **Engagée**

récompense une artisanne engagée en faveur de l'économie de demain

Également, un prix « Coup de Cœur » sera remis par AXA, partenaire officiel, parmi l'ensemble des dossiers présentés et toutes catégories confondues.

Candidature en ligne sur [ARTISANAT.FR](https://www.artisanat.fr)

La remise des trophées aura lieu le 6 mars 2024 à CMA France.

#MadameArtisanat

Contact presse : Naël Madi - n.madi@the-arcane.com / 06 21 93 22 14